

INFORMATION REGLEMENTEE

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 20 septembre 2023

(article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et articles 13(1) and 13(2) du Décret néerlandais sur les OPA (*Besluit openbare biedingen Wft*))

Paris, le 20 septembre 2023 – Teleperformance SE a procédé ce jour à l’acquisition d’actions propres dans le cadre du programme de rachat d’actions annoncé le 2 août 2023, tel qu’autorisé par son Assemblée générale du 13 avril 2023.

Ces acquisitions ont été effectuées dans le cadre de l’objectif d’annulation.

Il est précisé que les informations détaillées par transaction peuvent être consultées sur le site internet de la société au lien suivant : <https://www.teleperformance.com/fr-fr/investisseurs/publications-et-evenements/information-reglementee/> - rubrique « Contrat de de liquidité et programmes de rachat d’actions ».

Présentation agrégée par jour et par marché

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions* (en euros)	Marché (MIC Code)
TELEPERFORMANCE	9695004GI61FHFFNRG61	20/09/2023	FR0000051807	14 364	122,6002	XPAR
TELEPERFORMANCE	9695004GI61FHFFNRG61	20/09/2023	FR0000051807	9 044	122,6200	CEUX
TELEPERFORMANCE	9695004GI61FHFFNRG61	20/09/2023	FR0000051807	1 235	122,6483	TQEX
TELEPERFORMANCE	9695004GI61FHFFNRG61	20/09/2023	FR0000051807	845	122,5204	AQEU
			TOTAL	25 488	122,6069	

* Arrondi à quatre chiffres après la virgule

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters : TEPRF.PA – Bloomberg : TEP FP) est un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales qui allient le meilleur des technologies de pointe à l’empathie humaine. Elles améliorent la gestion de l’expérience client en la rendant plus simple, plus rapide et plus sûre au service des plus grandes marques du monde et de leurs clients. L’offre complète du groupe, qui s’appuie sur l’intelligence artificielle, s’étend du service client en front office aux fonctions de back-office, incluant les services de modération de contenu (*Trust & Safety*) qui aident à protéger à la fois les utilisateurs en ligne et la réputation de la marque. Teleperformance propose également une gamme de services spécialisés tels que le recouvrement de créances, l’interprétariat et la localisation, les services aux consulats et la gestion des demandes de visa, ainsi que les services d’externalisation des processus de recrutement. Avec plus de 410 000 collaborateurs inspirés et passionnés parlant plus de 300 langues, son envergure mondiale et sa connaissance des marchés locaux lui permettent d’œuvrer au service des communautés, des clients et de l’environnement. En 2022, Teleperformance a réalisé un chiffre d’affaires consolidé de 8 154 millions d’euros (8,6 milliards de dollars US) et un résultat net de 645 millions d’euros.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, STOXX 600, S&P Europe 350, MSCI Global Standard et Euronext Tech Leaders. Dans les domaines de la Responsabilité sociétale des entreprises, l’action Teleperformance fait partie de l’indice CAC 40 ESG depuis septembre 2022, de l’indice Euronext Vigeo Euro 120 depuis 2015, de l’indice EURO STOXX 50 ESG depuis 2020, de l’indice MSCI Europe ESG Leaders depuis 2019, de l’indice FTSE4Good depuis 2018 et de l’indice S&P Global 1200 ESG depuis 2017.

Pour plus d’informations sur le groupe : www.teleperformance.com.